

1. LES ORIGINES DES DISCIPLINES D'ÉVEIL

Avant que la scolarisation ne soit obligatoire en France, l'enseignement était surtout centré sur les disciplines dites fondamentales (lire, écrire, compter). Cette attention excessive portée à la maîtrise des instruments de la pensée aboutissait à une école où l'on apprenait à s'exprimer, mais qui était coupée du milieu et ne permettait pas à l'enfant de développer toutes ses virtualités. C'est pourquoi Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en 1882, en réaction contre le caractère accessoire des disciplines dites annexes, proclama que : "*Tous ces accessoires sont le principal parce qu'en eux réside la vertu éducative.*"

Alors, l'histoire, la géographie, les sciences, le dessin, le chant, la récitation, le travail manuel, la morale et l'instruction civique deviennent des disciplines d'éveil.

2. DEFINITION des concepts : Eveil, Pédagogie de l'Eveil, Activités d'éveil, Disciplines d'Eveil

2.1. L'éveil

Étymologiquement le mot éveil vient du Latin « *evigilare* » qui signifie « *veiller* », « *être éveillé* ».

Selon le dictionnaire de la langue pédagogique, l'éveil est la première manifestation spontanée d'une faculté naturelle. Il s'agit dans cette définition de l'éveil naturel.

L'éveil peut aussi être suscité par un agent. Il est défini en ce moment comme étant le résultat d'un processus d'actions pédagogiques qui permet à l'apprenant de prendre conscience d'une chose.

Pour J. Leif dans son livre philosophie de l'éducation, « l'éveil est un processus qui met l'enfant en situation de voir, d'entendre, de sentir, d'agir, d'observer, de comprendre, de s'exprimer, de créer ».

En pédagogie, l'éveil concerne l'enfant dans sa relation avec le monde. Il s'agit pour le maître de le mettre constamment en contact direct avec la réalité ; de l'amener à prendre progressivement conscience de lui-même et de son environnement.

On parle alors de l'éveil de l'intelligence, de la curiosité, de la mémoire...

Exemple : l'enfant éveillé est celui dont l'intelligence est vive, alerte. Il aime collecter, dessiner dans toute situation, il est curieux, s'exprime, questionne, cherche à comprendre, à créer.

Considérant toutes ces définitions, nous pouvons conclure que l'éveil est l'apparition ou la mise en mouvement des fonctions affectives et mentales indispensables à l'activité conduisant vers l'équilibre général.

2.2. La pédagogie de l'éveil

La pédagogie est une réflexion sur l'ensemble des principes à suivre pour parvenir à une éducation efficiente.

La pédagogie de l'éveil est une réflexion autour des meilleures conditions d'accès de l'élève aux connaissances pratiques, celles qui répondent à ses besoins réels. Elle met l'enfant au centre de son apprentissage afin de le guider, de l'orienter, de susciter son intérêt et sa curiosité intellectuelle.

Qui dit pédagogie de l'éveil, dit participation de l'enfant à sa propre formation. C'est une pédagogie de la liberté, de la concertation, de la communication : Maître-élève, élève-élève, élève-personne de ressources.

La pédagogie de l'éveil tend donc à combler le fossé qui existe entre acquisition des connaissances et formation de la personnalité, entre instruction et éducation. Cela conduit l'enfant à connaître son milieu, à découvrir les valeurs de la société et à les assumer librement.

2.3. Les activités d'éveil

L'activité fait appel à l'action, au mouvement exécuté pour réaliser un objectif donné.

Les activités d'éveil sont celles qui se proposent d'épanouir les aptitudes de l'enfant dans toutes leurs dimensions : physique, mentale, affective, morale, civique et sociale.

Pour Francine Best : « Les activités doivent permettre à l'enfant d'atteindre une compréhension relationnelle et objective du réel où petit à petit, l'influence de l'égoïsme et du syncrétisme s'amointrit. Etablir des relations de succession ou de causalité entre phénomènes, être capable de concevoir le réel comme composition de structure et non comme une juxtaposition d'objets, telles sont les attitudes recherchées par le maître pratiquant les activités d'éveil. » Francine BEST pour une pédagogie de l'éveil p.14 Bourrelier-Education Armand Colin Editeur

A l'école élémentaire, les travaux organisés qui permettent à l'enfant d'acquérir des connaissances, de prendre conscience de lui-même et des éléments de son milieu sont des activités d'éveil. Ce sont : l'enquête, la

correspondance interscolaire, les travaux en équipe, la coopérative scolaire, la production dans divers domaines,...

Le but des activités d'éveil est de placer l'enfant face aux réalités de la vie afin qu'il apprenne par lui-même, et ce, par l'observation, le tâtonnement, l'analyse et l'expérimentation, les connaissances contenues dans les disciplines d'éveil.

2-4-les disciplines d'éveil

D'une manière générale, la discipline est une règle de conduite commune à un groupe social; c'est également une branche de la connaissance.

Au plan didactique, la discipline est ce qui fait l'objet d'un enseignement; c'est-à-dire, un ensemble de connaissances intellectuelles, affectives ou motrices structurées selon des principes pédagogiques, des programmes, des objectifs et des démarches méthodologiques bien déterminés.

Une discipline d'éveil est donc une certaine organisation d'activités scolaires qui ont pour but l'acquisition des connaissances bien précises, prévues à l'avance.

A l'école élémentaire, les matières enseignées ou disciplines autres que le français et la mathématique (calcul) sont regroupés sous la dénomination de "disciplines d'éveil". Ce sont des disciplines qui concourent à la prise de conscience de l'enfant, à sa socialisation et à la découverte de son milieu de vie.

Les disciplines d'éveil ont pour but l'acquisition des connaissances bien précises prévues à l'avance. Elles sont aptes à l'éveil de l'intelligence, à l'éclosion du goût du beau et à la formation du caractère et du comportement de l'élève. On les classe en disciplines d'éveil à dominante qui sont :

- **les disciplines d'éveil à dominante scientifique ou intellectuelle** : elles développent l'esprit d'objectivité et regroupent les exercices sensoriels, les exercices d'observation, l'histoire, la géographie et l'étude du milieu. Elles visent à révéler à l'enfant la vérité sur les êtres et les choses.
- **les disciplines d'éveil à dominante esthétique ou artistique**: il s'agit du dessin, du chant, de la poésie, de la danse et du théâtre. Elles ont pour but de cultiver en l'enfant la sensibilité esthétique, le goût du beau et de l'art.
- **les disciplines d'éveil à dominante éthique ou morale et civique**: elles concourent à la recherche de ce qui est bien en tant que valeur et vertu conformes aux normes sociales. Elles développent la pensée subjective chez l'apprenant. Il s'agit de la morale et de l'instruction civique. Leur but est de doter l'enfant d'un caractère et d'un comportement voulus par la société.
- **les disciplines d'éveil à dominante physique** : il s'agit de l'éducation physique et sportive.
Leur objectif est de former toute la personnalité de l'enfant, c'est-à-dire sur le plan physique, mental, affectif et social.

3. RAPPORTS ENTRE DISCIPLINES FONDAMENTALES ET DISCIPLINES D'EVEIL

3-1. Les disciplines fondamentales

Est fondamental ce qui est à la base, ce qui sert de fondement et constitue généralement l'essentiel. Les fondations sont fondamentales pour un édifice.

A l'école élémentaire, les disciplines dites fondamentales sont la langue (le français, les langues nationales enseignées...) et le calcul.

Ce sont des outils, des instruments sans lesquels il ne peut y avoir éveil. Ces disciplines sont appelées disciplines instrumentales. Elles sont à la base de tout apprentissage.

La lecture, l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, expression orale (langage au CP, élocution), l'expression écrite (rédaction), l'écriture et le vocabulaire sont des disciplines instrumentales de la langue.

L'arithmétique, le système métrique et la géométrie sont des disciplines instrumentales relevant du calcul.

3-2 Distinction entre disciplines fondamentales et disciplines d'éveil.

Il n'y a pas d'opposition entre éveil et instrumentalité. Instrumentalité et éveil sont en fait complémentaires et constituent le dispositif d'éducation le plus complet.

Dans la pratique, il convient d'observer un équilibre judicieux entre ces deux groupes de disciplines.

La distinction entre discipline d'éveil et discipline fondamentale réside au fait des considérations à la fois d'ordre pratique (utilisation du temps) et d'ordre éducatif (formation de l'enfant).

Le problème de la répartition du travail dans le temps a toujours préoccupé les pédagogues. Afin d'assurer un meilleur rendement scolaire, on est passé de formule en formule au quart temps pédagogique selon la répartition suivante :

A : EXPRESSION ET COMMUNICATION

B : FORMATION SCIENTIFIQUE

C : FORMATION LOGICO-MATHEMATIQUE

D : ESTHETIQUE ET EXPRESSION NON VERBALE

En regroupant le B et le D d'une part, (**B : FORMATION SCIENTIFIQUE et D : ESTHETIQUE ET EXPRESSION NON VERBALE**) le A et le C d'autre part (A : EXPRESSION ET COMMUNICATION et C: FORMATION LOGICO-MATHEMATIQUE), on aboutit respectivement aux disciplines d'éveil et aux disciplines fondamentales.

TABLEAU COMPARATIF ENTRE INSTRUMENTALITE ET EVEIL

	Instrumentalité	Eveil
Objectifs	- Faire construire par les élèves les outils, les concepts linguistiques et mathématiques	- Donner une attitude de curiosité et favoriser l'étonnement, le goût de l'expression, de l'information, de la communication, de l'esprit scientifique.
Disciplines privilégiées	- Mathématiques (calcul) -Langue de communication (français, mooré, jula, fulfuldé, dagara...)	-Exercices sensoriels ; Exercices d'observation ; Histoire Géographie ; Education morale et civique ; Etude du milieu ; Activités d'expression (chant, poésie...) et de création (dessin, modelage, teinture...)

3. OBJECTIFS GENERAUX DES DISCIPLINES D'EVEIL

La pédagogie nouvelle insiste beaucoup sur la nécessité de placer l'enfant au centre de ses préoccupations. C'est dire que l'enseignement, les méthodes, les supports pédagogiques, l'environnement, les contenus, les manuels, doivent être centrés sur l'élève et tenir compte de ce qu'il est. Elle s'intéresse surtout aux avantages précieux que l'enfant tire de sa participation active à sa propre formation.

S'inscrivant dans la même logique, les disciplines d'éveil ont pour but d'ouvrir l'enfant à lui-même d'une part, et au monde d'autre part.

Une telle ouverture n'est possible que si l'enfant a pris conscience de ses aptitudes et de son milieu qu'il peut, dès lors, intégrer harmonieusement, voire transformer qualitativement. De ce fait, les objectifs généraux des disciplines d'éveil sont de deux ordres: **éducatifs** et **conceptuels**.

Les objectifs d'ordre éducatif

Ils visent le développement des aptitudes à l'acquisition des attitudes et des méthodes de travail. Ils peuvent être regroupés selon que l'accent est mis sur tel ou tel aspect des ressources naissantes de l'élève : aspect des aptitudes mentales (maturation de la pensée), aspect éveil de la sensibilité et aptitude à créer (goût de l'art et de l'esthétique), aspect de la socialisation et accès à la conduite autonome (sens de la responsabilité).

Les objectifs d'ordre conceptuel

Ils visent à faire accéder l'enfant aux notions fondamentales (temps, espace,...) et aux concepts (plante, animal,...) qui sont les véritables outils de la pensée.

4-1. Objectifs des disciplines d'éveil à dominante scientifique ou intellectuelle:

Elles mettent l'accent sur la maturation de la pensée et la recherche de la vérité (l'acquisition des connaissances scientifiques). Elles ont pour objet de / d':

- pousser l'enfant à être apte à s'étonner et à être curieux,
- l'inciter à poser des questions,
- le pousser au besoin de justification,
- l'obliger à avoir le souci de mettre les choses en relation,
- lui permettre de pouvoir changer de point de vue,
- le contraindre à avoir une ouverture d'esprit,
- lui permettre d'être apte à émettre des hypothèses,
- lui permettre d'avoir l'esprit critique,
- l'emmener à être apte à l'observation active,
- le pousser à être apte à l'expérimentation.

4-2-Objectifs des disciplines d'éveil à dominante esthétique ou artistique

Elles mettent l'accent sur l'éveil de la sensibilité et l'aptitude à créer. Elles aiguisent le goût de l'art et du beau. Elles ont pour objectifs de permettre à l'enfant de / d' :

- être apte à l'imagination et à la créativité,
- être sensible à la synchronisation des rythmes,
- être sensible à la mélodie,
- avoir le goût de l'art,
- être sensible à l'esthétique,
- avoir le plaisir de collectionner,
- pouvoir inventer un dispositif,
- avoir l'esprit d'initiative.

4-3. Objectifs des disciplines d'éveil à dominante éthique ou morale et civique:

Elles privilégient la socialisation et l'accès au sens de la responsabilité avec comme objectifs de permettre à l'enfant de / d' :

- acquérir de bonnes habitudes de conduite,
- s'initier au travail d'équipe,
- être sensible à l'esprit de communication,
- savoir écouter les autres,
- savoir respecter le travail des autres,
- pouvoir mesurer les conséquences de ses actes.

NB. L'Education Physique et Sportive est une discipline d'éveil à dominante physique qui couvre la personnalité dans toutes ses dimensions (intellectuelle, motrice et affective).

5. IMPORTANCE ET CONDITIONS INDISPENSABLES A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PEDAGOGIE DE L'EVEIL

5.1. Importance de la pédagogie de l'éveil

La pédagogie de l'éveil a les fonctions essentielles suivantes :

- L'éveil, le développement des attitudes et des aptitudes de l'enfant,
- La motivation nécessaire pour mieux aborder les disciplines fondamentales (lecture, écriture, mathématique) qui sont les véritables moteurs des apprentissages,
- l'acquisition des compétences au niveau du savoir (connaître la composition de l'air, le cycle de l'eau) ; du savoir-faire (composer un chant, fabriquer un filtre à eau) ; du savoir-être (savoir écouter les autres, pouvoir conduire une enquête...) ;
- l'ouverture de l'école au milieu en entrant en contact avec ses principaux acteurs (interventions de personnes ressources, participation aux activités courantes...) ;
- la liaison de la théorie à la pratique (entretien d'un jardin scolaire...) ;

- l'amélioration de l'expression et de la communication (organiser les groupes, dialoguer avec les artisans du milieu...);
- la conciliation de la vie scolaire avec la vie de l'enfant (développer la correspondance interscolaire);
- la conformité des objectifs de la pédagogie de l'éveil avec ceux de l'éducation;
- la conformité avec la nouvelle fonction de l'école qui est une « propédeutique » c'est-à-dire un cycle préparatoire à l'enseignement secondaire;
- le respect des stades de développement de l'enfant ainsi que sa personnalité.

5.2. Conditions indispensables à la mise en œuvre d'une pédagogie de l'éveil

La mise en œuvre d'une pédagogie de l'éveil requiert, tant au niveau de la conception qu'à celui de l'exécution, des dispositions et des attitudes adéquates indispensables à sa réussite.

Au niveau de la conception

- Les programmes d'enseignement des disciplines d'éveil ne devront pas perdre de vue les finalités communes qu'elles visent. Ils doivent par conséquent éviter le cloisonnement disciplinaire. Ils seront conçus sur la base de l'expérience du maître, de l'événement et du vécu des élèves.
- Les documents didactiques, les manuels scolaires doivent, non seulement être adaptés à l'enfant mais aussi au milieu et au contexte.
- L'apport convergent des disciplines d'éveil nécessite une méthodologie d'approche qui ouvre l'école au milieu, à la vie, fournit à l'élève des instruments, des méthodes de travail et des concepts capables de lui faire comprendre ces liens en lui permettant d'agir sur son milieu.

Au niveau de l'exécution

« *A temps nouveau, méthode nouvelle* » a dit Maria de Montessori.

Pour que la pédagogie de l'éveil soit une réalité à l'école élémentaire, il faut de la part du maître, non seulement un changement de mentalité et d'attitude, mais également une organisation rationnelle du travail scolaire.

***Attitude du maître**

Le maître ne devra plus être le seul détenteur des connaissances. Il ne devra non plus transmettre ces connaissances de manière dogmatique à l'enfant sans tenir compte de sa psychologie et ce, dans le souci de faire de ce dernier « une tête bien pleine ».

Il devra au contraire être au côté de l'élève pour lui servir de guide. Maître et élève formeront alors une équipe dans laquelle le maître, en adulte responsable et disponible, poussera, encouragera l'élève à l'effort.

***Organisation du travail**

Le rôle de guide exige du maître qu'il prépare minutieusement ses leçons car il lui faut savoir où il veut conduire sa classe et comment atteindre ses objectifs.

Pour cette préparation, il devra respecter scrupuleusement les méthodes préconisées. Aucune leçon d'éveil ne doit se dérouler tant que les conditions suivantes ne sont pas réunies :

- placer l'enfant en situation concrète d'apprentissage, c'est-à-dire, le mettre en contact avec l'objet;
- mettre l'enfant dans les meilleures conditions d'observation, c'est-à-dire, qu'il soit en mesure de voir, manipuler, goûter, sentir, écouter, juger;
- faire parler et agir ses élèves au lieu de parler et d'agir à leur place;
- veiller également à encourager les élèves en usant de renforcements positifs et en proposant des défis additionnels.

6. DEMARCHE GENERALE DES DISCIPLINES D'EVEIL

La pédagogie de l'éveil obéit à la logique des méthodes actives qui placent l'enfant au cœur de l'action. L'éveil est en effet le réveil progressif chez l'enfant, de ses facultés physiques, intellectuelles, affectives et sensorielles. La démarche de l'éveil se doit donc de suivre un cheminement conduisant vers les objectifs définis en incitant l'élève à une activité réelle.

Selon Francine Best le souci qui doit animer le maître dans la conduite des activités d'éveil est celui-ci : « Partir des aptitudes de l'enfant, de ses intérêts pour l'aider à structurer le monde et sa pensée pour renforcer ses pouvoirs créateurs par des apprentissages proposés au bon moment, ainsi peut être définie une méthode générale d'une pédagogie de l'éveil. La méthode dans une telle pédagogie, est importante car comprise et assimilée par les enfants, elle peut devenir leur méthode de travail, leur méthode d'approche du monde, leur méthode d'appropriation des arts.

Francine BEST dans pédagogie de l'éveil p.144 Armand colin »

De ce fait, la démarche générale comporte trois temps :

- **un point de départ** qui s'appuie sur le vécu de l'enfant sous forme de situation perçue d'abord globalement et qui débouche sur la formulation du problème ou motivation ;
- le deuxième temps est **une analyse de la situation** par observation directe, indirecte ou par expérimentation en vue de recueillir des éléments de solutions ;
- le troisième temps est celui de **la structuration des informations recueillies** pour contrôler, vérifier les acquis et aboutir à une conclusion.

Pratiquement, la démarche ou méthodologie générale de l'éveil se présente ainsi qu'il suit : la formulation du problème ou approche globale, l'analyse du problème et la structuration des acquis.

6.1. Formulation du problème ou approche globale

Il s'agit ici, pour le maître de susciter, provoquer l'intérêt de l'enfant sur un sujet tiré de son milieu. Le point de départ peut être une classe promenade, une observation directe, des activités de jardinage, d'agriculture, de travail manuel, de collecte de matériel, de la boîte à questions, une émission radio ou un événement survenu au village ou à l'école.

Cette phase est une sensibilisation qui vise à déclencher chez l'élève le désir ardent, la soif de connaître, de comprendre. C'est la motivation.

6.2. L'analyse du problème

L'analyse comporte deux types d'observation :

- une observation libre ou « observation sauvage »** au cours de laquelle les élèves consignent sur leurs ardoises ou dans les cahiers les résultats de leurs investigations ainsi que les questions qui se posent à eux. Ils peuvent également tracer des schémas ou des croquis. Elle peut être menée individuellement ou par groupe et aboutir à un compte rendu où l'enfant livre à la classe le fruit de ses recherches.
- une observation dirigée ou "observation systématique"** : elle est dirigée car, les élèves, aidés du maître, recherchent les réponses aux questions. Le maître intervient pour fournir le vocabulaire spécifique, adéquat et scientifique afin de permettre aux élèves de communiquer de façon précise. Cette communication peut aboutir à des schémas, des graphiques ou même des dessins.

6.3. La structuration des acquis

Le travail d'analyse qui précède débouche sur une mise en commun et une organisation des acquis. C'est la synthèse ou la récapitulation.

En se basant sur les objectifs de l'activité, le maître pose des questions dont les réponses vont rappeler l'essentiel des acquis. Ces réponses aussi nous renseignent sur le niveau d'atteinte des objectifs. L'élaboration d'un résumé est préconisée après la récapitulation. Le maître n'oubliera pas de faire un contrôle des acquis au cours duquel il évaluera le degré d'atteinte des objectifs fixés.

NB : Le maître, afin de mieux appliquer la méthodologie des disciplines d'éveil, doit dialoguer avec les élèves, les mettre en situation d'observation, de recherche ou d'expérimentation, c'est à dire leur fournir les éléments qui leur permettront de trouver eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent. C'est dire que l'élève doit tâtonner pour se former.

6.4. Schéma succinct de la méthodologie générale de l'éveil

- a- Formulation ou approche globale du problème
- * Motivation
- b- Analyse du problème ou de la situation

* Observation libre suivie de compte-rendu

* Observation dirigée

c- Structuration et application des acquis

* Synthèse ou récapitulation

* Contrôle des acquis

* Résumé

* Application

NB : Cette démarche ne s'applique pas systématiquement à l'enseignement des exercices sensoriels et d'observation.

7. FONDEMENTS PSYCHOLOGIQUES DE L'OBSERVATION

La démarche pédagogique de l'éveil repose sur l'observation. L'une des raisons de ce choix semble être le souci de combattre chez les enseignants le verbalisme et le dogmatisme. Mais la véritable raison est d'amener l'élève dont le développement sensoriel est encore imparfait et flou, à une observation plus scientifique des divers phénomènes qui l'entourent.

Afin d'éveiller tous les sens de l'observateur qui ne doit aucunement modifier l'objet observé, l'observation se base sur un certain nombre de fondements psychologiques.

7.1. Définition de l'observation

Etymologiquement, observer vient du latin « *observare* » qui signifie examiner attentivement.

Selon le petit Larousse illustré de 2014, observer c'est examiner attentivement, considérer avec attention pour étudier.

L'observation est également l'activité intense de l'esprit qui cherche à comprendre un fait, une situation, un problème.

Au sens commun du terme, l'observation est comprise comme étant le fait de regarder attentivement tout élément soumis à l'observation : les êtres, la nature...

Pour les avertis (les scientifiques), observer, c'est appliquer les sens sur l'objet afin d'en recueillir les caractéristiques, les analyser (connaître, comprendre, décrire.) afin de les assimiler.

En pédagogie, l'observation est l'instrument privilégié de la formation de l'esprit scientifique. En effet, elle habitue l'enfant à la réflexion, à la comparaison, au jugement...

L'observation ne se borne donc pas au seul regard. Il requiert généralement tous les sens de l'observateur et passe par les étapes suivantes :

- **l'application** des sens sur l'objet ou le phénomène observé (regarder, écouter, sentir, manipuler, goûter) ;
- **la perception** qui est le recueil des sensations, la description, ou la compréhension de l'objet ou du phénomène;
- **le décodage** qui consiste à nommer l'objet ou à le classer parmi les acquis de l'observateur;
- **la catégorisation spontanée** qui consiste à ranger la nouvelle acquisition dans un groupe précis de connaissances, de manière précise, c'est-à-dire, l'assimiler définitivement.

L'observation scientifique est finalement la constatation attentive des phénomènes sans volonté de les modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'étude appropriés à cette constatation.

7.2. Les étapes des fondements psychologiques de l'observation

L'attitude de l'enfant devant les faits et les réalités a fait l'objet d'étude des psychologues comme PIAGET (J) et WALLON (H). Ils sont arrivés à la conclusion que la pensée de l'enfant évolue par étapes et qu'elle soit nettement différente de celle de l'adulte. Ces étapes se structurent au niveau du besoin d'explication de l'étonnement et de son évolution.

* Le besoin d'explication

L'enfant s'étonne spontanément face à la nature : il cherche à en comprendre les divers événements et apparences et finit par bâtir pour lui-même, ses propres explications souvent très éloignées de celles des adultes.

Ce qui signifie que non seulement l'observation n'est pas innée mais qu'elle n'est pas maîtrisée par l'enfant dont la structure mentale est dominée par l'égoïsme et le syncrétisme qui sont les modes fondamentaux d'appréhension du réel chez l'enfant jusqu'à l'âge de 7-8 ans.

-L'égoïsme

C'est la difficulté pour l'enfant de se placer du point de vue d'autrui. Il rapporte tout à lui et se considère comme le centre de l'univers.

-Le syncrétisme

Il est la tendance spontanée de l'enfant à percevoir par vision globale sans analyse. C'est l'incapacité pour lui de structurer une perception.

Le syncrétisme, qui est alors une perception confuse, se manifeste soit par le **pointillisme** (la vision partielle de certains éléments d'un tout) soit par le **juxtaposition** (la tendance à considérer les parties d'un tout comme des morceaux discontinus et indépendants).

-Evolution de l'étonnement

A l'étonnement brut succèdent très rapidement des besoins d'explication intellectuelle. C'est ce que l'on appelle le réalisme intellectuel ou réalisme enfantin. L'enfant perçoit les choses de son point de vue personnel, non pas ce que ses sens distinguent, mais ce qu'il croit ou sait des choses.

Exemple : l'enfant dessinera ce qu'il sait de l'arbre et non ce qu'il voit réellement.

Les étapes du réalisme intellectuel sont :

-L'animisme

C'est la croyance que toute chose est animée et intentionnée. En effet, vers l'âge de 3 à 5 ans, l'enfant prête une âme et une intention aux choses.

Exemples : pour l'enfant, la lune l'accompagne dans sa promenade nocturne ; le caillou, contre lequel il cogne son pied, est méchant ; les nuages savent où ils vont.

-L'artificialisme mythique

Il survient entre 5 à 7 ans. L'enfant va chercher l'intention humaine ou une force supérieure derrière le fait observé. Ex : le vent est l'œuvre de son père.

-L'artificialisme technique

Il apparaît à partir de 7 ans. Ici, ce sont les modes de fabrication supposés qui font l'objet des questions de l'enfant. En effet, à la question "qui a fait" succède celle de "comment on fait".

-Le réalisme visuel

Il marque la fin du réalisme intellectuel et intervient vers 11, 12 ans. A ce stade de l'évolution de sa pensée, l'enfant commence à poser des questions de causalité véritable. Il recherche les causes matérielles et objectives des faits observés. C'est le début du raisonnement et du sens de l'objectivité.

Toutes ces constatations conduisent à conclure que la recherche de l'objectivité n'est pas le souci majeur de l'enfant qui observe, mais plutôt un besoin d'équilibre intérieur ébranlé par l'étonnement. Il n'est donc pas un bon observateur. C'est pourquoi il est communément admis que l'attitude de l'enfant face au monde est préscientifique.

7.3. Conséquences pédagogiques.

L'enseignement des sciences à l'école primaire a un but essentiellement correctif. Il s'agit de combattre chez l'enfant l'égoïsme, le syncrétisme et ses tendances qui sont le pointillisme et la juxtaposition, d'affiner ses sens pour l'initier à une observation efficace, donc objective.

A l'âge scolaire en effet, l'enfant est incapable d'induire (c'est-à-dire, aller du détail à la généralisation), ni de déduire (c'est-à-dire, partir du général pour aboutir au singulier, au détail), ni de faire des hypothèses (c'est-à-dire, affirmer sous réserve de vérification).

Les leçons de sciences doivent être des exercices d'observation sur des choses familières aux enfants. On doit les placer devant les faits, afin qu'ils s'habituent à les observer attentivement, à les décrire de façon précise. Ainsi, ils effectueront la première opération de la science du monde extérieur qui leur soit accessible :

-l'observation.

Pour une pédagogie de l'étonnement, il s'avère indispensable de mettre l'accent sur l'observation et de chercher à exploiter l'activité spontanée de la pensée enfantine devant la nature.

La pédagogie doit donc s'évertuer à substituer à l'observation subjective l'observation fonctionnelle, c'est-à-dire, celle qui répond à un besoin de comprendre et qui fait fonctionner la pensée. Il faut que l'enfant agisse, qu'il montre, démontre, manipule, qu'il recherche, fasse intervenir tous ses sens, son esprit d'analyse et de synthèse au service de l'action et de la compréhension. Il convient également de faire intervenir la communication au sein de la recherche, d'inciter les élèves à essayer leurs explications spontanées, à se les communiquer. Il faut que par les essais et erreurs, l'enfant fasse lui-même sa propre expérience des choses qui l'étonnent. C'est ce qu'on appelle le tâtonnement. Telle est la voie efficace de construction de l'esprit scientifique.

DOCUMENTS DE SORTIE DU SOUS-MODULE

CONCLUSION

L'esprit scientifique n'est pas une donnée naturelle. Il s'acquiert grâce à une éducation des sens et de l'esprit. Et pour une acquisition solide et rigoureuse l'initiation très tôt à l'observation active s'avère nécessaire. La connaissance des obstacles qui pourraient contrevenir à l'acquisition de la critique scientifique par l'élève doit vous permettre de l'initier et le conduire à l'objectivité. Il pourrait donc désormais juger par lui-même, opter pour la vérité scientifique et s'intégrer solidement à sa société.

POST TEST

1. Définis les notions d'éveil, de pédagogie d'éveil, de disciplines d'éveil, d'activités d'éveil. (5 pts)
2. Cite cinq (05) objectifs des disciplines d'éveil par dominante. (5 pts)
3. Donne deux (02) aspects importants de la pédagogie de l'éveil et deux (02) conditions de sa mise en œuvre. (4 pts)
4. Donne les composantes de la démarche générale de l'éveil (6 pts)

CORRIGE DU POST-TEST

1. Définitions des notions :

Eveil : *Etymologiquement, le mot éveil vient du latin « evigilare » qui signifie éveiller, ou être éveillé. Selon le dictionnaire de la langue pédagogique, l'éveil est la première manifestation spontanée d'une faculté naturelle. Il s'agit dans cette définition, de l'éveil naturel. L'éveil peut aussi être suscité par un enseignement ou une pédagogie. Il est défini en ce moment comme étant le résultat d'un processus d'actions pédagogiques qui permet à l'apprenant de prendre conscience d'une chose.*

Il est donc l'apparition ou la mise en mouvement des fonctions affectives et mentales indispensables à l'activité conduisant vers l'équilibre général d'un individu et de son adaptation au monde.

Pédagogie d'éveil : *la pédagogie de l'éveil est un effort de réflexion sur les principes à suivre pour parvenir à une éducation efficace et pertinente. De ce fait, elle est une théorie dynamique qui évolue à la lumière et au rythme des expériences et des progrès de l'humanité.*

Discipline d'éveil : *Une discipline d'éveil est une certaine organisation d'activités scolaires qui s'exécutent dans un climat de liberté et qui ont pour but d'épanouir les aptitudes de l'enfant dans toutes ses dimensions : physique, mentale affective, morale, civique et sociale.*

A l'école élémentaire, les matières enseignées autres que le français et les mathématiques sont regroupées sous la dénomination de disciplines d'éveil.

Activités d'éveil *les activités d'éveil sont un ensemble d'activités pédagogiques dont le but est d'épanouir les aptitudes de l'enfant dans toute sa dimension: physique, mentale et affective. Ce sont des travaux*

spécifiques, des occupations spontanées librement entrepris par un apprenant afin d'en tirer des conclusions qui satisfont un besoin personnel. 5 pts

2. Cite cinq (05) objectifs des disciplines d'éveil par dominante

a- Les disciplines d'éveil à dominante scientifique: elles mettent l'accent sur la maturation de la pensée et la recherche de la vérité (l'acquisition des connaissances scientifiques). Elles ont pour objet :

- l'aptitude à s'étonner, à être curieux,
- inciter à poser des questions,
- pousser l'enfant au besoin de justification,
- avoir le souci de mettre les choses en relation,
- pouvoir changer de point de vue,
- avoir une ouverture d'esprit,
- l'aptitude à émettre des hypothèses,
- avoir l'esprit critique,
- être apte à l'observation active,
- être apte à l'expérimentation.

b- les disciplines d'éveil à dominante esthétique: elles mettent l'accent sur l'éveil de la sensibilité et de l'aptitude à créer, aiguïsent le goût de l'art et du beau à travers les objectifs suivants :

- être apte à l'imagination et à la créativité,
- être sensible à la synchronisation des rythmes,
- être sensible à la mélodie,
- avoir le goût de l'art,
- être sensible à l'esthétique,
- avoir le plaisir de collectionner,
- pouvoir inventer un dispositif,
- avoir l'esprit d'initiative.

c. Les disciplines d'éveil à dominante éthique : elles privilégient la socialisation et l'accès au sens de la responsabilité avec comme objectifs:

- acquisition de bonnes habitudes de conduite,
- initiation au travail d'équipe,
- être sensible à l'esprit de communication,
- savoir écouter les autres,
- savoir respecter le travail des autres,
- pouvoir mesurer les conséquences de ses actes.

3. Donne l'importance de la pédagogie de l'éveil

La pédagogie de l'éveil a les fonctions essentielles suivantes :

- L'éveil, le développement des attitudes et des aptitudes de l'enfant,
- La motivation nécessaire pour mieux aborder les disciplines fondamentales (lecture, écriture, mathématique) qui sont les véritables moteurs des apprentissages,
- l'acquisition des compétences au niveau du savoir (connaître la composition de l'air, le cycle de l'eau) ; du savoir-faire (composer un chant, fabriquer un filtre à eau) ; du savoir-être (savoir écouter les autres, pouvoir conduire une enquête...) ; l'ouverture de l'école au milieu en entrant en contact avec ses principaux acteurs (interventions de personnes ressources, participation aux activités courantes...);
- la liaison de la théorie à la pratique (entretien d'un jardin scolaire...);
- l'amélioration de l'expression et de la communication (organiser les groupes, dialoguer avec les artisans du milieu...);
- la conciliation de la vie scolaire avec la vie de l'enfant (développer la correspondance interscolaire);

- la conformité des objectifs de la pédagogie de l'éveil avec ceux de l'éducation ;
- la conformité avec la nouvelle fonction de l'école qui est une « propédeutique » c'est à dire un cycle préparatoire à l'enseignement secondaire ;
- le respect des stades de développement de l'enfant ainsi que sa personnalité.

Conditions de mise en œuvre de la pédagogie de l'éveil.

Conditions indispensables à la mise en œuvre d'une pédagogie de l'éveil :

La mise en œuvre d'une pédagogie de l'éveil requiert, tant au niveau de la conception qu'à celui de l'exécution, des dispositions et des attitudes adéquates indispensables à sa réussite.

Au niveau de la conception :

- Les programmes d'enseignement des disciplines d'éveil ne devront pas perdre de vue les finalités communes qu'elles visent. Ils doivent par conséquent éviter le cloisonnement disciplinaire. Ils seront conçus sur la base de l'expérience du maître, de l'événement et du vécu des élèves.
- Les documents didactiques, les manuels scolaires doivent, non seulement être adaptés à l'enfant mais aussi au milieu et au contexte.
- L'apport convergent des disciplines d'éveil nécessite une méthodologie d'approche qui ouvre l'école au milieu, à la vie, fournit à l'élève des instruments, des méthodes de travail et des concepts capables de lui faire comprendre ses liens en lui permettant d'agir sur son milieu.

Au niveau de l'exécution

- La mise en pratique de la pédagogie de l'éveil exige du maître un changement d'attitude. Il n'est plus en effet cet adulte, unique détenteur d'un savoir à transmettre coûte que coûte et que l'enfant trouve infailliblement face à lui. Il devient un guide dont la place est aux côtés des enfants avec lesquels il forme une équipe en quête du savoir. Il se met à leur écoute, les oriente adroitement, le maître les aide à construire les réponses.
 - Ce rôle de guide exige du maître qu'il prépare minutieusement ses leçons car il lui faut savoir où il veut conduire sa classe et comment atteindre ses objectifs.
 - Pour cette préparation, il devra respecter scrupuleusement les méthodes préconisées.
 - Aucune leçon d'éveil ne doit se dérouler tant que les conditions suivantes ne sont pas réunies :
 - placer l'enfant en situation concrète d'apprentissage, c'est-à-dire, le mettre en présence de l'objet,
 - mettre l'enfant dans les meilleures conditions d'observation, c'est-à-dire, qu'il soit en mesure de voir, manipuler, goûter, sentir, écouter, juger.
 - le maître s'efforcera dans tous les cas de faire parler et agir ses élèves au lieu de parler et d'agir à leur place.
 - il veillera également à encourager les élèves en usant des renforcements et des défis additionnels.
- 4 pts**

4. Les composantes de chaque point.

a) Formulation du problème ou approche globale

b) Analyse du problème

c) Structuration des acquis

Schéma succinct de la méthodologie de l'éveil

1-Approche globale du problème

-Motivation

2- Analyse du problème ou de la situation

- Observation libre suivie de son compte-rendu

- Observation dirigée

3- Structuration ou application de l'acquis

- Récapitulation (synthèse)

- Contrôle de l'acquis

- Résumé

- Application